

FREDDIE PLASSARD

Université Paris III, France

Dans quel horizon théorique analyser les listes de diffusion de traducteurs ?

Abstract

As a new development from the Internet, distribution lists enable translators to gather in “virtual communities” and share with their colleagues the difficulties they encounter in their activities and solve them, at least to a certain extent. These lists therefore serve as a cognitive tool, both as a supplement to traditional problem-solving strategies and a substitute to existing research methods. They also serve as a tool for creating new forms of social life among a community. Since the use of these lists has already been partly described for other fields of activity, what theoretical background, in particular sociology, would we be willing to look at, in order to transfer concepts and methodologies into translation studies? Such is the point in the present article.

Introduction

Question: Guten Morgen, Such die franzoesische Entsprechung fuer „Einklinker“. Gemeint ist ein „Blickfang“ der auf Werbemitteln aufgedruckt wird.

Réponse 1: je pense à « macaron » ? Bien cordialement

Réponse 2: une « accroche », non ? je ne sais pas s'il existe un autre terme plus spécifique.

Réponse 3: Comme M., j'ai pensé aussitôt à « accroche », mais il existe peut-être un autre terme ?

Cette brève séquence reflète les échanges qui se produisent quotidiennement sur les listes de diffusion de traducteurs, lesquelles leur permettent d'entrer en contact les uns avec les autres pour échanger des questions de tous ordres, allant d'une simple demande d'équivalence à l'usage d'un logiciel donné. L'accès y est généralement subordonné à un abonnement préalable, et s'assortit de recommandations sur le comportement à adopter, avec d'éventuelles sanctions à la clé. Ces listes se sont multipliées au fil de la dernière décennie, opérant des

regroupements soit autour de la pratique professionnelle dans son ensemble, listes généralistes, soit par combinaison linguistique, liste du réseau franco-allemand par exemple, soit par thème, liste médicale, financière, littéraire, ou par aspect spécifique de la pratique, informatique par exemple. Quelle que soit leur orientation, toutes reposent sur le principe commun du courrier électronique permettant un échange permanent entre individus réunis par l'exercice d'une même profession.

Nouvelle, cette pratique n'est pas exclusive de la traduction, mais se rencontre dans d'autres professions, celle de documentaliste par exemple. Encore très peu décrite en traductologie (Gouadec 2002), elle incite une fois de plus à explorer les travaux qui se situent à la périphérie voire hors de la traductologie. et conforte l'idée avancée par Yves Gambier que la traductologie s'est constituée en grande part par emprunts à d'autres disciplines, connexes ou non (Gambier, à paraître). Aussi s'agira-t-il ici, dans un premier « débroussaillage », de tenter d'identifier les éléments théoriques, sociologiques ou autres, de nature à éclairer ce nouveau phénomène, moyennant la compilation de quelques périodiques spécialisés dans l'étude des pratiques liées aux nouvelles technologies de la communication (TIC) et confrontation de ces apports à la réalité décrite. L'analyse des listes, certes encore limitée, permet néanmoins de dégager deux dimensions, cognitive et sociale, voire socio-cognitive (Plassard 2005).

Fonction cognitive d'une liste de diffusion

L'accès à une liste apparaît comme une aide cognitive, puisqu'elle permet de ne pas se cantonner à ses propres stratégies de résolution de problème, à laquelle est souvent assimilée la traduction (Kußmaul 1995 : 9), mais d'en référer aux collègues et de disposer dès lors d'un retour sur sa propre démarche, fonction consultative, voire délibérative, de la liste, de nature à élargir la palette des possibilités et stratégies, qu'il s'agisse d'un point de compréhension, d'une piste documentaire à explorer, d'une question terminologique, d'une formulation ou de tout autre élément. Si l'on répartit le processus de traduction, en un « avant », un « pendant » et en un « après » traduction (Plassard 2005), les questions relevant de l'avant-traduction pourront porter sur la négociation même de la commande, les expériences antérieures de collègues avec le client considéré, le tarif pratiqué dans tel ou tel pays et son mode de calcul, mais aussi sur la prise en charge du texte, le délai imparti, les conditions de relecture. Les questions en rapport direct avec la réalisation de la traduction pourront aller de la résolution de difficultés sous une forme tantôt déclarative, par des réponses directes et explicites à la question posée, tantôt procédurale, sous la forme de l'indication d'outils pertinents, tels qu'adresses de sites portails ou de lexiques

en ligne fiables et de conseils d'accès. Enfin, une aide pourra être sollicitée pour la relecture de la traduction, pratique qui tend à se généraliser, il s'agira à ce stade de mutualiser une démarche initialement individuelle (Pym 1997 : 69). Véritable « roue de secours cognitive », le recours à une liste tend de fait à dispenser de la phase de recherche inhérente à toute traduction et à s'y substituer.

Fonction sociale d'une liste de diffusion

Les questions peuvent aussi porter sur l'entour de la traduction, et non plus sur sa seule dimension cognitive, autrement dit sur les conditions d'exercice et l'ancrage social de l'activité, qu'il s'agisse du régime fiscal applicable dans tel pays ou d'ergonomie, celle des écrans plats par exemple, ou encore d'aspects sans rapport direct avec la traduction, service annexe rendu à un client par exemple. Si quelques questions se situent à la charnière des dimensions cognitive et sociale, d'autres s'inscrivent d'emblée dans la seconde, celles qui portent sur l'accès au marché : nombre d'offres de travail transitent par ces listes, aussi ne pas y avoir accès revient-il de fait à une marginalisation professionnelle. Bien souvent la journée de travail du traducteur libéral commence par la consultation des différentes listes auxquelles il est abonné, occasion d'une première socialisation virtuelle, tout comme de constater l'inscription dans un réseau social, ressort identitaire qui permet aussi de rompre avec l'isolement. Fondé sur le partage d'une même activité, le réseau social est aussi un lieu de légitimation de la parole, un lieu où se faire connaître et reconnaître des collègues, valeurs classiques de la socialisation confortant l'idée que « l'usage social n'est pas en effet purement instrumental mais se greffe sur des dimensions secondaires très importantes » (Jouet 2000 : 501). Parallèlement, c'est aussi un moyen d'échapper aux structures de pouvoir, et si la subordination au donneur d'ouvrage transparait clairement dans les interventions sur la liste, celle-ci sert aussi d'exutoire, souvent enjoué, à cette forme de subordination (Pym 1997 : 95). Par ailleurs elle instaure de nouvelles hiérarchies en fonction de la présence ou de la visibilité prépondérantes de certaines personnalités sur la liste, autant de ferments d'une appartenance et d'une identité collectives.

Après cette brève description, il y a lieu de s'interroger sur les éléments théoriques à même de rendre compte de ces nouveaux usages et pratiques, mais aussi des nouvelles « communautés de parole » et formes de socialité. Le principe même des listes de diffusion, mise à profit d'un dispositif technique, le courrier électronique, pour tisser une nouvelle forme de lien social, amène à articuler une double question, celle du rôle de la technique dans le passage de la cognition individuelle à la cognition collective, et celle de son rôle dans

l'apparition de nouvelles formes de socialité, entendue comme l'ensemble des pratiques qui constituent le substrat de toute vie en société.

De la dimension cognitive à la dimension technique : la « cognition distribuée »

S'il n'est pas question ici de retracer l'histoire de la part croissante prise par l'outil informatique dans la traduction, force est de constater que la première étape de son intégration à une pratique existante a été la même pour la traduction que pour l'ensemble des pratiques de l'écrit, celui de la médiation d'un processus cognitif. L'innovation présentée par les listes de diffusion consiste dans la dimension non plus seulement instrumentale, technique, mais aussi sociale de cette médiation. Sans relever de la sociologie, une discipline qualifiée de « cognition distribuée » et intégrée aux sciences cognitives, permet de mieux cerner l'articulation entre cognition individuelle, les artefacts et leur incidence sur la cognition d'une part, et leurs éventuelles retombées sociales de l'autre. Mais qu'est-ce au juste que la « cognition distribuée » ?

Il y a cognition distribuée dès lors que des tâches complexes, traduction par exemple, impliquent la médiation « d'aides externes variées » - méthodes, heuristiques, instruments ou procédures - et qu'elles sont réalisées dans des espaces équipés, sans pour autant reposer exclusivement sur les propriétés fonctionnelles de ces espaces (Conein 2004). Dans la mesure où la relance d'une question à travers les diverses réponses apportées contribue, le plus souvent, à l'éclaircir et s'apparente à une forme de « remue-méninge », démarche heuristique collective, les listes de diffusion relèvent bel et bien de ce premier élément de la définition. La cognition distribuée n'est du reste pas limitée à un type de paradigme technologique, ici informatique en réseau, mais s'applique à tout type de contexte (ibid.: 76). Elle repose en premier lieu sur la conception du « site » comme espace de travail, à la fois surface, zone d'information et de manipulation, propice à un genre particulier d'interaction entre agent et objet, mobilisant à la fois perception et action dans un environnement artefactuel (ibid.: 56). Autant de caractéristiques auxquelles répondent les listes de diffusion, si l'on considère l'ordinateur et le poste de travail du traducteur comme un « site », une surface, effectivement *zone d'information*, obtenue par consultation de la Toile mais plus spécifiquement d'une ou plusieurs listes de diffusion, et *zone de manipulation*, dans la mesure où les réponses apportées sont intégrées à une traduction, forme de manipulation, ici verbale, de l'information recueillie (Pym 1997 : 79). Les listes de diffusion constituent de fait une « extension » de la cognition individuelle, de la « boîte noire » du traducteur.

Au versant, dit *écologique* ou *technique*, de la « distribution », axé sur la répartition des processus cognitifs entre agents et artefacts, se superpose un *versant social* ou collectif, qui ne se cantonne pas à la coopération homme-ordinateur, mais aborde le rôle des techniques dans les configurations sociales et les modalités de coordination et de coopération qu'elles induisent ou permettent. Il en découle un modèle d'interaction, de coordination des agents entre eux puis avec les artefacts (Conein 2004 : 67), sous la forme d'une action conjointe, telle la recherche d'une reformulation contextuellement appropriée en traduction par exemple, qui repose de fait sur la coordination d'au moins deux agents, sous la forme d'un échange de question et de réponse(s), et un objet ou dispositif technique, liste de diffusion en l'occurrence. Pour servir de support à une coordination en ligne, une technologie doit en effet s'intégrer aux actions des agents, propriété bel et bien présentée par la liste, à portée de clic de tout traducteur, et « fortement coordonné avec les actions des agents » (ibid.: 72). Les listes de diffusion jouent bien dans le sens d'une coalescence des différentes actions des agents et d'une coordination suffisamment efficace pour pouvoir dispenser d'étapes pourtant réputées incontournables du processus de traduction, au point parfois de s'y substituer intégralement. De la configuration créée entre agents émerge une « équipe de travail », une modalité de travail coopératif, rompant avec l'isolement du télétravail, tout en conférant à autrui une dimension instrumentale (ibid.: 77). Au croisement de l'individuel et du collectif, du cognitif et du social, de la technique et du social, la cognition distribuée s'articule autour de notions telles que cognition, distribution, coordination, environnement de travail, action conjointe et permet de cerner les relations existant entre ces différents pôles.

De la dimension technique à la dimension sociale : de la sociologie de la technique et de l'innovation à la sociologie des usages

La médiation technique de la cognition est également abordée par la *sociologie de la technique et de l'innovation*, selon laquelle toute technique de communication agit sur la nature du savoir et détermine une structure sociale particulière en répartissant ledit savoir et le pouvoir qui va de pair entre classes sociales (Vedel 1994 : 23). Initialement perçue dans une sorte de « déterminisme technologique », où l'artefact induit des manières de faire, dicte pour ainsi dire l'usage, lequel serait en quelque sorte « inscrit dans la machine à communiquer » (ibid.: 24), la conception instrumentale de la technique ne tarde pas à buter sur ses propres limites, celles d'un « recours pour l'action » et non d'un « élément de transformation des schémas cognitifs, de la perception de soi-même et de l'environnement » (Chambat 1994 : 52). Il s'ensuit un renversement de perspec-

tive, un recentrage sur l'usage fait de la technique, de l'artefact, et non plus sur les effets induits par eux, qui marque le passage d'un « récepteur passif et manipulé » à un « récepteur-agent actif », s'appropriant l'outil. Ce renversement de perspective replace l'utilisateur au centre du processus et souligne son autonomie, tout en frayant la voie à une *sociologie des usages*, élaborée spécifiquement dans l'espace francophone et axée sur l'étude des TIC.

Calquée elle aussi dans un premier temps sur la sociologie des médias, la *sociologie des usages* ne tarde pas à faire du « pratiquant actif » son premier modèle (Jouet 2000 : 496) et à passer de l'étude de ce que les nouvelles technologies font aux individus à ce que les individus font de ces technologies. Il se dégage progressivement que la « médiation technique n'est pas neutre » et que « la matérialité de l'objet infiltre les pratiques » (ibid. : 493). L'appropriation des TIC passe par un « long ajustement » et l'usage apparaît comme la résultante d'une construction sociale, au croisement de trois logiques principales : une *logique technique* qui définit le champ des possibles, une *logique économique* qui détermine le champ des utilisations rentables et une *logique sociale* qui détermine la position particulière du consommateur, les besoins et attentes auxquels le dispositif technique est censé répondre (Vitalis 1994 : 9). Si la logique technique se manifeste par la possibilité d'un échange quasi immédiat en ligne, la logique économique se concrétise par un gain de temps évident, et souvent par une « plus value » d'information apportée par les différentes réponses, tandis que la logique sociale semble élargir la gamme des utilisations initiales de la liste. Produit d'une élaboration progressive, l'usage en tant que *construit social* se caractérise dans un premier temps par une *interaction entre utilisateur et dispositif technique*, moyennant apprentissage, appropriation, suivie d'une *coordination entre l'usager et le concepteur du dispositif*, moyennant là aussi apprentissage réciproque, progrès ergonomique, puis d'une *situation d'usage en contexte social*, c'est le cas de l'informatique en réseau, avant de parvenir à une « *moralisation* » voire une banalisation de l'usage en question (Breton et Proulx 2002 : 274), la norme actuelle du haut débit par exemple.

S'il est acquis que loin d'être un récepteur passif, l'utilisateur a un rôle actif dans l'appropriation de l'outil et qu'il façonne l'usage, cette participation peut se manifester par un *déplacement*, l'utilisateur modifiant le spectre des usages prévus mais non le dispositif – tel traducteur consultant la liste pour répondre à une demande de séjour linguistique formulée par son client –, par une *adaptation*, l'utilisateur modifiant légèrement le dispositif pour l'ajuster à son propre usage, par une *extension*, sous la forme d'ajout d'éléments au dispositif et enrichissement de la liste des fonctions, la liste peut à ce titre faire figure de dispositif privilégié de lutte anti-virus, souvent plus efficace que ceux des fournisseurs

attitrés, et enfin par un *détournement*, en cas d'utilisation à des fins autres que celles initialement prévues, transformant une liste en forum d'expression d'opinions politiques par exemple (ibid.: 267).

La sociologie des usages, initialement axée sur l'usage des TIC, prend un tournant dans les années 1990, en se consacrant à leur usage professionnel. Quelques phénomènes saillants s'en dégagent: la *redéfinition des rôles sociaux et des hiérarchies*, tel traducteur plus enclin que d'autres à s'exprimer sur toute question acquiert de fait une « visibilité » qui fait de lui un phare de la liste considérée (Pym 1997 : 82), une *homologie entre maîtrise technique et maîtrise du lien social*, les individus les plus enclins à adopter une technique étant aussi ceux qui occupent des places déterminées dans ce nouvel échiquier social, celle d'animateur ou de modérateur d'une liste par exemple, et enfin le *développement de « systèmes collaboratifs »* analysables dans les termes de la sociologie des organisations ou de la sociologie du travail (Jouet 2000), selon une approche macrosociale et sociopolitique de l'usage des TIC, faisant là encore ressortir que ce n'est pas tant la technique qui dicte l'usage, que l'usage qui oriente l'innovation technique (Vedel 1994).

Sociologie de la technique et de l'innovation et sociologie des usages ont montré l'absence « d'extériorité de la technique à la société, l'usage étant incorporé, [...] dans la conception même de l'objet technique » (Jouet, 2000 : 499). Aussi l'usage social, « Pattern récurrent de pratiques intégrant un mode d'usage suffisamment stabilisé pour susciter la reproduction sociale de ces usages », voire au contraire s'y opposer en les détournant (Breton et Proulx 2002 : 258), n'est-il pas « purement instrumental » mais ancré dans un *habitus* préalable, ensemble de routines, de « survivances culturelles », de pratiques sociales déjà formées sur lesquelles il se greffe (Jouet 2000 : 501), tout en allant de pair avec une *dimension cognitive et empirique* qui met en jeu des *processus d'acquisition de savoirs et de savoir-faire* (ibid. : 502) : savoir distinguer quand répondre individuellement ou collectivement à une question posée sur la liste, savoir inclure ou non le libellé de la question initiale ou un lien hypertexte, ou encore quand intervenir, pour le modérateur de la liste, par exemple. La conception même de l'usage comme phénomène complexe résultant d'une série de médiations enchevêtrées entre acteurs humains et dispositifs techniques amène à son tour à définir la notion de *médiation*, « à la fois technique car l'outil utilisé structure la pratique mais [...] aussi sociale car les formes d'usage et le sens accordé à la pratique se ressource dans le corps social » (ibid. : 497). La médiation est double et joue d'une part *de la technique vers le social*, les artefacts influant sur les modes de structuration sociale, *et du social vers la technique*, dans la mesure où les usages sociaux des artefacts façonnent leur évolution, pour répondre à de nouveaux besoins ou

usages issus de l'usage lui-même. Il existe bel et bien un lien entre l'innovation sociale et l'innovation technique.

De la dimension sociale à la dimension technique ou de l'interprétation de la fonction sociale de la technique : l'herméneutique matérielle

Enfin, et quitte à franchir ici encore les limites du cadre sociologique, le besoin se fait ressentir d'un discours ou d'une discipline qui permette d'articuler les trois éléments de la cognition, de la technique et de son rôle de lien ou de liant favorisant de nouvelles formes de cognition et de socialité, d'interpréter le rôle de la technique dans la cognition et l'action humaine. Tel est le projet de l'*herméneutique matérielle*, initialement fondée sur le postulat que les artefacts techniques rendent possible et contraignent l'agir humain en société et que « l'ordinateur tout à la fois confère des possibilités spécifiques et dicte des contraintes propres à l'activité cognitive », constat qui va de pair avec la nécessité de donner une assise matérielle au processus de formation du lien social, tout en l'ancrant dans les sciences cognitives (Havelange 2001).

Tout comme dans la sociologie de la technique et de l'innovation et dans la sociologie des usages, l'approche de la technique ne saurait se réduire à une conception purement instrumentale. Loin d'être des amas de matière inerte, de simples instruments utilitaires, les objets techniques ne relèvent pas de finalités préconçues, mais, en vertu des pratiques de détournement et de réappropriation déployées par les acteurs sociaux, semblent ne trouver leur véritable finalité qu'après fabrication et utilisation (ibid. : 33-34). Il apparaît dès lors nécessaire de thématiser la dimension à la fois habilitante et contraignante de la technique, qui, « contribue d'un même mouvement à façonner le social et le psychique [...] ». La constitutivité anthropologique de la technique instaure ainsi une herméneutique non plus seulement langagière, mais matérielle » (ibid.: 34). Il importe, en d'autres termes, de ne pas restreindre l'activité interprétative au domaine linguistique et pratique, mais de l'étendre aux objets, matériels et techniques, de façon à éclairer le point aveugle de la philosophie et des sciences humaines, l'« impensé » de la technique, moyennant sa théorisation comme dispositif de rétention, de « mise en mémoire » médiatisée, précisément, par l'artefact, qu'il s'agisse de technique du geste ou de technique du signe, comme c'est le cas de l'écriture et de l'informatique. Cette démarche implique aussi de penser la dimension sociale et, partant sur ce point du principe de la « nature relationnelle du social » (ibid.: 29), se fonde sur des familles théoriques issues de

la systémique, articulées autour des notions d'auto-organisation, d'« intelligence distribuée » ou « d'essaim », à l'œuvre sur les listes de diffusion.

Des quelques approches abordées ici, se dégagent plusieurs niveaux d'articulation, de la cognition individuelle à la cognition collective, de la technique aux formes de socialité qu'elle favorise, et des formes de socialité aux dispositifs techniques dont elles suscitent l'apparition. Il ne s'agit toutefois que d'une esquisse des différentes pistes théoriques à explorer, pistes à la fois conceptuelles, articulées autour de notions telles qu'usage, pratique, artefact, coopération, agent, mais aussi méthodologiques qu'il n'en reste pas moins à approfondir.

Bibliographie

- Breton, Philippe/Proulx, Serge (2002) *L'explosion de la communication à l'aube du XXIème siècle*. Paris: La Découverte.
- Chambat, Pierre (1994) "NTIC et représentations des usagers", in Vitalis, André (ed.) *Médias et nouvelles technologies. Pour une socio-politique des usages*. Rennes: Apogée, 45-59.
- Conein, Bernard (2004) "Cognition distribuée, groupe social et technologie cognitive". *Réseaux*. 24.124, 55-79.
- Gambier, Yves (à paraître) "Y a-t-il place pour une socio-traductologie? ", in: Fukari, Alexandra/Wolf, Michaela (eds.) *Translation Sociology. A New Discipline under Construction*.
- Gouadec Daniel (2002) *Profession: traducteur*. Paris: La Maison du dictionnaire.
- Havelange, Véronique (2001) "Action cognitive et formation du lien social – vers une réévaluation de la technique", in: Paugam-Moisy, Hélène/Nickees, Vincent/Caron-Pargue, Josiane (eds.) *La cognition entre individu et société*. Paris: Hermès Sciences publications, 13-45.
- Jouet, Josiane (2000) "Retour critique sur la sociologie des usages". *Réseaux* 100, *Communiquer à l'ère des réseaux* 487-521.
- Kußmaul, Paul (1995) *Training the translator*. Amsterdam/Philadelphia: Benjamins.
- Plassard, Freddie (2005) "Contribution des listes de diffusion à la pratique de la traduction: analyse d'un cas d'espèce, la liste du réseau franco-allemand", in: Gouadec, Daniel (ed.): *Traduction – Localisation*. Paris: La Maison du dictionnaire, 177-199.
- Pym, Anthony (1997) *Pour une éthique du traducteur*. Arras: Artois Presses Université.
- Vedel, Thierry (1994) "Sociologie des innovations technologiques et usagers: introduction à une socio-politique des usages", in: Vitalis, André (ed.) *Médias et nouvelles technologies. Pour une socio-politique des usages*. Rennes: Apogée, 13-34.
- Vitalis, André (ed.) (1994) "Introduction", in: Vitalis, André (ed.) *Médias et nouvelles technologies. Pour une socio-politique des usages*. Rennes: Apogée, 7-11.